

L'ECHO DE

HAUTEROUCHE

Crançot / Granges-sur-Baume / Mirebel

www.hauteroche39.fr

BULLETIN MUNICIPAL N°6

Décembre 2018



Crançot



Granges-sur-Baume



Mirebel

Sommaire

Edito du maire

P 2

Hauteroche

Actualité

P 3 → 12

Communes déléguées

Crançot

P 13 → 17

Granges-sur-Baume

P 18 → 19

Mirebel

P 20 → 23

Edito du maire

Une nouvelle année vient de s'écouler. Notre nouvelle commune est désormais bien en place et nous commençons à travailler sans regarder en arrière et sans faire référence systématiquement à nos anciennes communes.

De nombreux chantiers ont été menés de concert.

Ce fut pour les principaux, l'aménagement de la route de La Marre, la création d'une liaison douce reliant ainsi le centre de Crançot avec le foyer de l'APEI, la concrétisation de notre petit lotissement à Mirebel (il reste deux parcelles à vendre) et la réalisation de la place à Granges-sur-Baume même si quelques travaux de finition restent à réaliser (aire de jeux).

Nous avons également procédé à la rénovation des stations d'épuration de Granges-sur-Baume et Crançot avec toutes les difficultés liées à ce genre d'opération (pollution, filtration, traitement).

Nous avons d'autres projets, que nous n'avons pas pu réaliser faute de temps, mais ils ne sont que retardés et l'année 2019 sera encore très active.

Nous avons été confrontés à un été très chaud, une sécheresse que nous

n'avons pas connue depuis de nombreuses années. Aussi, je rappelle que, lorsqu'un arrêté préfectoral est pris, concernant les économies d'eau, l'interdiction d'arrosage, de laver les voitures ou de faire du feu, il convient de les respecter scrupuleusement et qu'il est inutile de demander des dérogations toujours présentées comme exceptionnelles.

Nos plantations florales ont beaucoup souffert et je remercie tous les bénévoles qui ont pris soin de nos fleurs, les employés communaux ne pouvant faire face pour assurer un arrosage régulier, avec l'eau puisée dans nos citernes bien sûr.

Notre projet éolien, lui, n'en est qu'à un stade du balbutiement. A ce jour la commune n'a signé aucune promesse de bail et sera comme je vous l'ai toujours dit, très prudente, mais nous ne sommes pas seuls sur le premier plateau et d'autres projets beaucoup plus avancés que le nôtre risquent de voir le jour et nous placer devant le fait accompli.

Aussi afin de vous rassurer sur notre projet, je vous invite à vous connecter sur le site de la commune (www.hauteroche39.fr). Vous trouverez un texte intitulé « Réponses aux questions que

vous vous posez ». Il vous apportera les informations que vous êtes en droit d'attendre et, sans esprit de polémique rectifie certaines affirmations erronées que vous avez pu entendre ou lire.

Dans ce journal, je vous fais également le point sur les projets en cours sur le plateau et sur les incidences pour notre commune. Je pense qu'il convient d'être très vigilant.

C'est avec tous les élus du territoire, avec les entreprises, les artisans et les associations que nous allons poursuivre le travail engagé pour un développement économique et touristique harmonieux de notre territoire.

Continuons d'avancer ensemble tout au long de cette nouvelle année.

La volonté, le rêve et les talents réunis sont les moteurs essentiels de la réussite.

Tous les conseillers municipaux se joignent à moi pour vous souhaiter une excellente année 2019.

Daniel SEGUT
Maire de
HAUTEROUCHE

Daniel SEGUT, maire, présentera ses vœux aux habitants de Hauteroche
le samedi 19 janvier à 11h,
à la salle polyvalente de Crançot Hauteroche.

Vous êtes, d'ores et déjà, tous invités à cette manifestation.

Venez nombreux !

L'écho de

HAUTEROUCHE

Crançot / Granges-sur-Baume / Mirebel

Bulletin municipal - N°6 - Décembre 2018

- Directeur de la publication : Daniel SEGUT, maire de HAUTEROUCHE.
- Rédaction : Mairie de HAUTEROUCHE.
- Photos : Mairie de HAUTEROUCHE.

- Conception et impression : ABM GRAPHIC 39000 LONS LE SAUNIER. Dépôt légal : N°559.

Mairie :
10 route de Lons, Crançot, 39570 Hauteroche.



Serons-nous **bientôt cernés** par des **éoliennes** ?

Pourquoi ce titre provocateur me direz-vous ? Mais parce c'est ce qui risque de nous arriver d'ici quelques années !!!

Des projets naissent sur le plateau sans concertation. Ainsi les communes de La Marre et Publy/ Revigny ont déjà signé des promesses de bail, sans possibilité de retour. Perrigny est sur le point de le faire. D'autres communes sont susceptibles de le faire. Ces communes iront jusqu'au bout de leurs projets et l'un d'entre eux, au moins, aboutira, vous pouvez en être sûrs.

Le projet de telle ou telle autre commune qui ne voit aucune opposition de la part de ses habitants (les éoliennes ne seront pas visibles du village) risque d'aboutir très vite. Alors, même si nous n'avons pas d'éoliennes à Haute-roche, nous serons les premiers spectateurs de celles de cette commune, et nous pourrons les regarder tourner à loisir, sans aucune compensation.

J'ai toujours préconisé de travailler ensemble pour un projet exemplaire sur le plateau. J'ai contacté ces communes afin d'être associé à leurs réflexions, mais sans succès.

Je pense qu'il serait beaucoup plus judicieux d'imposer une concertation pour un développement réfléchi de ces machines plutôt que de se battre contre « des moulins à vent » et l'expression trouve ici tout son sens, sans aucune chance de les empêcher de tourner et avec des arguments loin d'être convaincants et très souvent erronés.

Je suis prêt à en débattre avec tous ceux qui souhaitent travailler en ce sens pour réfléchir à une implantation concertée sur le plateau.

Daniel SEGUT



Recensement

L'enquête se fera entre le 17 janvier et le 16 février 2019.

Un document sera déposé dans les boîtes à lettres par les agents recenseurs entre le 4 et le 7 janvier 2019.

**Le recensement est gratuit
et OBLIGATOIRE.**

VOS AGENTS RECRUTEURS



Annie MOUREY-SIYAHOGLU
agent recenseur
à Crançot-Hauteroche



Chantal OLIVIER
agent recenseur
à Mirebel-Hauteroche



Martine GALLET
agent recenseur
à Granges-sur-Baume-
Hauteroche

Etat civil

2^{ème} semestre 2018 HAUTEROUCHE

Naissances

▶ Crançot

15/08/18 GRAS Jules



Décès

▶ Crançot

22/11/18 BOUVIER Laurent



ALSH

Une nouvelle **organisation** du **temps périscolaire**

Depuis la rentrée de septembre, les enfants n'ont plus classe le mercredi matin. Cela permet à l'accueil de loisirs d'organiser des sorties à la journée, des stages et d'étayer son programme d'activités sur la journée du mercredi. Mais ce nouveau rythme scolaire entraîne une nouvelle organisation.



Pour récupérer les 2 heures du mercredi matin, la pause déjeuner a été réduite d'une ½ heure tous les midis. Ainsi les horaires du matin et du soir restent inchangés, mais la sortie d'école du midi est retardée d'une ½ heure. Cette diminution du temps de midi a entraîné quelques difficultés : repas pris plus tardivement, diminution des temps libres et augmentation des effectifs. De plus, certains enfants suivant les Activités Pédagogiques Complémentaires (APC), organisées par les enseignants de 13h20 à 13h50, voient leur pause méridienne réduite à 1h20 alors qu'elle était de 2h20 précédemment.

Des vacances d'automne réussies

Une soixantaine d'enfants ont fréquenté l'accueil pendant les vacances d'automne. Pour la première semaine, place aux jeux et à l'organisation d'une mini-kermesse. Les plus grands ont bénéficié d'une sortie cinéma à la médiathèque des Cordeliers pour visionner le dernier film d'animation de Michel Ocelot, « Dillili à Paris ». La deuxième semaine, les enfants ont côtoyé l'univers d'Halloween à travers des ateliers cuisine, bricolage, déguisement. Le mercredi, les enfants ont défilé dans les rues de Crançot pour demander des bonbons ou jeter des sorts. Le bal déguisé a parfait l'après-midi.

Des solutions ont été trouvées et anticipées afin que l'accueil des enfants soit toujours aussi confortable. Une augmentation de l'encadrement de restauration pour les enfants de maternelle permet de maintenir un service de qualité. Une meilleure fluidité dans l'enchaînement des plats, tout en veillant à ne pas presser l'enfant, entraîne un léger gain de temps. L'amélioration de l'aménagement de l'espace permet le maintien d'un de nos objectifs qui est l'accès à l'autonomie des enfants,...

Nous rappelons que les enfants doivent prendre un petit déjeuner équilibré chaque matin, afin de tenir le coup jusqu'à la pause méridienne. De plus en plus d'enfants prennent leur petit déjeuner à l'accueil du matin. Cela permet de les laisser dormir un peu plus longtemps tout en gardant de bonnes habitudes alimentaires.

Fin des NTAP mais toujours des activités

Tous les jeudis midi, des ateliers sont mis en place. Une animation sportive est proposée aux enfants de la grande section au CM2. En novembre et décembre, la danse était à l'honneur. Puis suivront des ateliers cirque en janvier et février. Le biathlon sera aussi à l'honneur pour les mois de mars et avril. Quant à l'atelier journal de la Carriade, il est programmé jusqu'à la fin de l'année scolaire. Les mercredis matins des ateliers vidéo sont organisés en plus des animations programmées : Journée au verger communal de Hauteroche le 14 novembre, Sortie piscine le 21 novembre, Chasse au trésor le 12 décembre, goûter de Noël le 19 décembre...



Ecole de Hauteroche

Rentrée 2018 : sans M. Elbachir et Mme Pêpe, absents pour des raisons de santé.

Effectif total : **149 élèves** répartis entre 6 classes :

- ◆ PS-MS : 27 élèves avec Mme Perrin et Mme Déon.
- ◆ MS-GS : 27 élèves avec Mme Bourriot et M. Troupel.
- ◆ CP-CE1 : 23 élèves avec Mme Mativet et Mme Déon.
- ◆ CE1-CE2 : 21 élèves avec Mme Sarrazin et Mme Déon.
- ◆ CE2-CM1 : 25 élèves avec Mme Mathez et Mme Duboz..
- ◆ CM1-CM2 : 26 élèves avec M. Troupel et Mme Duboz.



Un festival de chants de Noël apprécié.

Les maîtresses de maternelle sont secondées dans leurs tâches par Mme Villet et Mme Garnier (ATSEM).

Projets : toute l'école a participé à la confection du jus de pommes en septembre 2018 avec l'association de parents (APEPP) :

- ◆ Cinéma de Noël pour toutes les classes.
- ◆ Le 7 décembre : chants dans la cour de l'école avant la vente de sapins et de galettes organisée par l'APEPP.
- ◆ Les deux classes de MS-GS et CP-CE1 sont allées au cirque Va et Vient de Crotenay assister au spectacle « les frères Panini ».
- ◆ La classe des CE1-CE2 participera à l'opération « Ecole et Cinéma ».
- ◆ Les trois classes de grands (CE1-CE2, CE2-CM1 et CM1-CM2) iront au théâtre de Lons dans le cadre de « Côté Cour ».
- ◆ Toutes les classes auront un cycle piscine à l'ESPE ou à Aquarel
- ◆ Les classes de MS-GS et CP-CE1 travailleront cette année sur le thème du cirque avec l'école de cirque de Crotenay. Une représentation sous chapiteau est prévue en avril 2019 .
- ◆ Une classe transplantée est à l'étude pour les classes de CE1-CE2 et CE2-CM1.

L'école est aidée par sa coopérative scolaire, l'APEPP et le SIVOS du Chalet pour le financement de toutes ces opérations. Un grand merci à eux.

Samedi 15 décembre : Le Noël des enfants

Ce samedi, après-midi, Lolita et Valentin Barbier ont transporté les enfants de Hauteroche dans une forêt imaginaire à la recherche de l'arbre du grand-père. A travers ce cheminement dans la forêt, ils y apprennent, entre autres, l'incroyable histoire de l'araignée qui fait la course avec l'abeille et aussi pourquoi les arbres perdent leurs feuilles en hiver, hormis le sapin qui a su accueillir, dans ses branches, un petit oiseau rouge et gris, grelottant de froid ou encore, l'histoire du champignon qui tombe amoureux de l'algue...

Quelle aventure et quel spectacle pour les 45 enfants présents !

Le conte, la musique et les surprises ont ravi les 80 participants, petits et grands.

Et en finale, l'arrivée attendue du père Noël, avec sa distribution de friandises, a mis plus d'un enfant en joie. Il n'a pas manqué de leur donner rendez-vous l'année prochaine.



« La Carriade »



«**La Carriade**», inaugurée en octobre 2015, entre dans sa 4^{ème} année d'existence.

Depuis l'été dernier, la salle d'animation a été très utilisée :

Animations du RAMI, conférence sur la lune, réunion du collectif pour le verger communal, réunions du « Club Nature », stage de sophrologie, Portes Ouvertes avec exposition de peinture des élèves de Janine Omer et exposition-vente du « Club des Deux Fontaines », exposition « un livre, une œuvre », accueils de classes etc.

La partie médiathèque (ex relais culturel) attire un public d'abonnés croissants et propose de nombreux documents nouveaux (livres, bandes dessinées, revues...), à découvrir...



Portes ouvertes samedi 24 novembre : exposition des réalisations de l'atelier peinture animé par Janine Omer et exposition-vente des réalisations du club des deux Fontaines de Mirebel-Hauteroche.



Réunion Informations sur le Verger de Sauvegarde Crançot et Mirebel.

La Carriade

Pôle intergénérationnel de services et d'animations

1, rue de la Carrière

CRANÇOT - 39570 HAUTEROCHE

Tél. 03 84 43 16 90

poledeservices@bressehauteseille.fr

<https://lacarriade.jimdo.com>

Pour 2019, plusieurs expositions sont déjà programmées, des réunions, des accueils de classes et des conférences seront également proposés, mais deux temps forts sont d'ores et déjà à noter :



La Fête de la Musique, vendredi 21 juin 2019

Fête de la MUSIQUE

Nos **nouveaux employés** communaux :



Suite à la démission d'**Amaury Georgeon**, agent technique, intéressé par un nouveau projet professionnel, la candidature d'**Elie Vandelle** de Crançot a été retenue pour le remplacer.

Nous remercions **Amaury** pour ses deux années passées au service de la commune et nous souhaitons la bienvenue à Elie.

Sonia Barbaud, secrétaire de mairie, pour votre accueil lors des ouvertures au public.



Repas des aînés du dimanche 18 novembre 2018



En cette belle journée ensoleillée, 126 personnes ont été accueillies pour ce temps de convivialité annuel, à la salle polyvalente de Crançot-Hauteroche, richement décorée pour l'occasion, toute en couleur de gris perle et clémentine.

Comme chaque année, il nous faut remercier Annie Mourey-Siyahoglu et sa sœur Colette ainsi que Marie-Hélène Mourey-Antoinet pour la réalisation des décorations et en particulier d'arbres en shamallows, originalité très appréciée des convives.

Il en est de même de la « tombola » permettant de tester les connais-



sances géographiques et littéraires, entre autres, des participants qui ont reçu de magnifiques sacs garnis, faits maison par Colette et Annie.

De l'avis de tous, l'animation musicale par Marielle Rufennacht a été une vraie réussite.

Le menu, proposé par Yannick Viret a su mettre en éveil les papilles gustatives.

Des petites douceurs ont été remises à chacune des doyennes, des trois communes déléguées, présentes : Reine Damien à Crançot, Michèle Noir à Granges-sur-Baume et Paulette Pernet à Mirebel. Le doyen de Hauteroche,



Jean Millet, est reparti, lui aussi, avec une bouteille de crémant et des petits gâteaux.

Les personnes empêchées pour des raisons majeures, ont reçu un colis composé de foie gras, gâteaux, chocolat et champagne.

Rendez-vous est pris pour l'an prochain !

S I E de l'Heute la Roche :

Encore une **sècheresse** cette **année** !

Nous avons connu pour la deuxième année consécutive une sécheresse sévère, même plus marquée que celle de l'an dernier : 4 mois sans pluie suffisamment abondante pour alimenter cours d'eau et nappes et de plus avec des pics de chaleur.

Tout ceci n'est pas sans conséquence sur les ressources en eau car la demande augmente fortement et la ressource diminue d'autant. C'est ce que l'on appelle un effet ciseau.

Pour autant, cette année encore, nous n'avons pas manqué d'eau ni imposé des restrictions hormis celles des arrêtés préfectoraux. Mais nous avons atteint nos limites. Le renouvellement du réseau, la bonne gestion de celui-ci et de la ressource par SUEZ ont permis de faire face à la demande.

Depuis 2003, année également de sécheresse, le syndicat s'est préoccupé

de renforcer sa ressource. Un 3^e puits a été mis en œuvre, mais n'a pas donné les effets escomptés. Un forage près de la station de pompage nous a révélé une ressource karstique d'un rendement de 20 m³/heure, mais avec une eau chargée en fer, manganèse, qu'on ne peut pas distribuer comme telle. Elle nécessite un traitement par ultra-filtration qui a un coût élevé.

Plus récemment, 2 autres forages ont été réalisés et ont révélé la présence d'eau. L'un avec une eau qui pourrait être mise en distribution directement mais avec un rendement faible. L'autre avec une eau turbide issue d'une poche qui doit se réalimenter et qu'il faudrait aussi traiter.

On peut penser que le réchauffement climatique n'est qu'une vue de l'esprit, mais les phénomènes que nous avons connus sont bien susceptibles de se reproduire.

Aussi, le syndicat continue t'il à se préoccuper de la situation et va étudier avec l'aide d'un hydrogéologue les possibilités à mettre en œuvre pour pallier le problème afin d'assurer à chacun ses besoins en eau.

Le renouvellement du réseau est aussi à poursuivre et c'est ce qui est actuellement en train de se réaliser avec le transit dit de Crançot.

Pourra-t-on obtenir des aides ? En tout cas, elles sont demandées et il ne faudrait pas « punir » ceux qui ont été « vertueux » en ce domaine en aidant uniquement ceux qui n'ont pas fait grand-chose pour leur réseau et qui commence à s'en préoccuper.

Etienne GARNIER

L'activité agricole sur le territoire de HAUTEROUCHE, aujourd'hui

Notre commune compte 8 exploitations en polyculture-élevage (4 sur Crancoët, 2 à Granges-sur-Baume et 2 à Mirebel). La superficie des exploitations varie de 60 hectares pour une ferme individuelle à 300 pour un GAEC (regroupement agricole d'exploitation en commun).

Production de lait AOC

6 exploitations travaillent en AOC (appellation d'origine contrôlée) en comté et morbier. 2 races de vaches sont retenues pour l'appellation : la Montbéliarde et la Simmentale. Sur le territoire de la commune seule la Montbéliarde est présente.

La production laitière varie de 250 000 litres à 800 000 par an, selon la taille des exploitations, c'est à dire entre 7000 et 7500 litres par vache.

Un cahier des charges très strict impose une alimentation spécifique aux animaux. Tous les aliments fermentés sont interdits comme l'ensilage et l'enrubannage. La base de l'alimentation se limite donc au foin, regain et céréales transformées en farine à la ferme et l'herbe en saison estivale.



Production de lait industriel

Un exploitant produit ce type de lait destiné à la fabrication de yaourts, lait de consommation, beurre, etc. Cette production est moins contraignante mais moins rémunérée aujourd'hui.



Sur la trentaine d'années écoulées, la production laitière est restée stable mais le nombre d'exploitations a été divisé par quatre ou cinq selon les sites.

Production de viande bovine

Une exploitation s'est spécialisée dans la production de viande bovine, à partir de la race limousine, vache rustique, de couleur marron clair. Elle est assez facile d'adaptation. L'élevage est de type extensif.



Production fourragère

Les animaux paissent environ 7 mois à l'extérieur. Pour le reste de l'année la production fourragère s'appuie sur le travail d'une surface agricole utile qui se répartit ainsi :

- ◆ 50 % en foin, regain (base de l'alimentation hivernale)
- ◆ 20 % en céréales : orge, avoine, blé, triticale (croisement blé/seigle) : farine en autoconsommation
- ◆ 30 % en pâture



Les conditions d'exploitation

- ◆ le sol craint le sec rapidement, ceci est dû à la faible épaisseur de la terre, qui toutefois est de bonne qualité
- ◆ l'élevage laitier nécessite une présence quotidienne, matin et soir, 7 jours sur 7, pour la traite des animaux : durée du travail estimée à 70 heures par semaine
- ◆ en revanche, les terrains sont plats, peu dangereux, non inondables, pas de fossés, ce qui peut être mis au rang des avantages
- ◆ la polyculture impose de nombreux matériels : fenaison, moisson, travail du sol, traitements. Certains matériels spécifiques sont achetés en CUMA (coopérative d'utilisation de matériel agricole)

Les formations

Tous les agriculteurs ont été formés à l'utilisation des produits phytosanitaires et s'orientent à présent vers des solutions alternatives plus respectueuses de l'environnement. Toutefois, elles entraînent un surcoût de production qui n'est pas répercuté sur le prix de vente des produits finis. Il y aura une limite si rien n'est fait dans ce sens... Dommage !

Associations foncières (AF)

Chaque commune déléguée possède son AF. Un réseau de chemins « blancs » dessert tout le territoire agricole. Ce réseau appartient à l'ensemble des propriétaires fonciers. Il a été créé et est entretenu régulièrement pas ceux-ci grâce à une cotisation annuelle.

La circulation correcte est ouverte à tous mais la priorité reste aux riverains exploitants.

Un prochain article développera, plus particulièrement, ce point.

QUELLE AGRICULTURE DEMAIN ??

Au **cœur** de l'**élevage** avec **Eva Jura**

Depuis près d'un an, vous avez certainement remarqué que des voitures « Eva Jura » circulaient régulièrement dans Crançot. Mais qu'est donc Eva Jura ? La nouvelle coopérative a à cœur de se présenter aux habitants.



Née de la fusion entre Jura Bétail et Jura Conseil Élevage, deux acteurs historiques du département du Jura, Eva Jura est la nouvelle coopérative



agricole jurassienne, spécialisée dans le conseil, le contrôle et la diffusion de la race bovine Montbéliarde. Résolument tournés vers l'avenir, chaque jour, ce sont près de 120 collaborateurs qui contribuent aux missions de l'entreprise, répartis sur Crançot et Lons-le-Saunier.

Dans son organisation unique et novatrice, l'entreprise assure aujourd'hui la durabilité des savoir-faire réunis autour de l'élevage. La coopérative fédère près de 1 500 adhérents, dont 800 jurassiens !

C'est donc naturellement qu'est née Eva Jura en décembre dernier. Cette organisation unique multi-métiers bénéficie de la contribution de partenaires locaux (Chambre Départementale d'Agriculture du Jura et du Groupement de Défense Sanitaire du Jura). C'est dans une optique de mutualisation que nos deux coopératives se sont rapprochées, afin d'affirmer la position de leader de l'élevage jurassien, dans sa composition départementale.

La société apporte une expertise globale et des services aux éleveurs français, mais diffuse également des produits, comme la semence de taureaux, génisses de race Montbéliarde dans près de 30 pays. Depuis les années

50, l'unité de sélection travaille en permanence à l'amélioration des qualités naturelles de la Montbéliarde.

Les résultats obtenus par le programme lui ont permis d'acquérir une grande notoriété régionale, nationale et internationale. Des adaptations sont réalisées régulièrement, afin de toujours bénéficier des innovations technologiques. Afin d'assurer le bien-être des taureaux et de pouvoir suivre leur évolution, nous hébergeons en permanence, sur le site de Crançot, 250 animaux.

Plus généralement, les 6 principaux services d'Eva Jura sont donc : l'insémination animale, le contrôle laitier, le conseil en élevage, l'audit, la sélection Montbéliarde JB et la commercialisation d'animaux d'élevage au travers de sa filiale Montbéliarde du Jura S.A.S.

A court terme, un nouveau bâtiment administratif sera construit au siège historique de Jura Bétail. Cette nouvelle infrastructure permettra de réunir tous les collaborateurs d'Eva Jura sur le même site.



Cérémonie du 11 novembre, à Crançot

Jules Borel (11 ans) et des enfants de l'école très impliqués dans le centenaire.

La présence, aux monuments aux morts, d'une bonne quarantaine d'enfants pour commémorer le centenaire de l'armistice de la première guerre mondiale a été très remarquée.

Des enfants de l'école ont lu une lettre d'un poilu à sa femme, Isabelle, et un poème de Verlaine.

Par ailleurs, à l'initiative de Jules Borel (11 ans) :

- ◆ Les plus petits ont déposé des bougies, ceintes d'un ruban bleu, blanc, rouge, sur le monument en souvenir des soldats morts pour la France.
- ◆ Des bleuets, colorés par les enfants du centre de loisirs et découpés par leurs aînés du club du temps libre (belle symbolique de la relation intergénérationnelle) ont été distribués aux personnes présentes qui pouvaient, si elles le souhaitaient remettre une pièce pour le Souvenir Français.
- ◆ Enfin, lors du vin d'honneur offert à la population, à la salle polyvalente, à l'issue de la cérémonie, Jules a présenté une exposition riche d'objets personnels et d'ouvrages de la guerre 14/18, réalisée par lui-même et complétée par d'autres documents prêtés, en autres, par Denis Combe et Pascale Salet.

Au total, environ cent personnes se sont mobilisées pour perpétuer le devoir de mémoire et célébrer ce centenaire.



Cérémonie du 11 novembre, à Mirebel

La population a répondu présente pour la cérémonie du centenaire de l'armistice. Cette cérémonie a été accompagnée, comme chaque année, par la batterie-fanfare de Crotenay et les sapeurs-pompiers de La Marre où le sergent-chef Olivier Guyon a reçu le grade d'adjudant remis par l'adjudant-chef Lionel Mougin (Chef de Centre).

En fin de cérémonie, Mme le Maire déléguée a invité chaque citoyen à venir, tout au long de la journée, allumer une bougie devant le monument aux morts afin de porter hommage aux nombreux disparus de cette guerre.

Tout le monde s'est retrouvé ensuite à la salle des fêtes pour partager le verre de l'amitié.



Cérémonie du 11 novembre, à Granges-sur-Baume

Les habitants de Granges-sur-Baume ont célébré le centenaire de la fin de la guerre 14 /18. Les cloches ont sonné plusieurs minutes pour marquer cet événement.

La cérémonie s'est déroulée en présence de Madame et Monsieur les Maires délégués et de Mme la Maire et les pompiers de La Marre.





La Commune de Hauteroche a offert comme chaque année la possibilité aux habitants de bénéficier d'un lot d'affouage en s'acquittant d'une taxe fixée par le conseil municipal de 100 € pour une vingtaine de stères. Cette année le nombre d'affouagistes est en forte baisse, c'est seulement 21 affouagistes qui se sont inscrits contre 35 l'an passé : 12 à Mirebel ; 7 à Crançot et 2 seulement à Granges sur Baume. Ce constat n'est pas seulement fait sur notre commune, mais bien généralisé sur le département.

L'Affouage, une pratique ancestrale qui évolue

Jusqu'au début des années 2000 l'affouage n'a fait l'objet que de peu de cadrages, une situation qui a bien évolué depuis dix ans avec l'évolution des préoccupations liées au développement durable et environnementale. On peut observer l'évolution des modes de chauffage, La lutte contre le marché noir, le volet social avec la prévention des accidents, la mise en place des règlements, la loi grenelle II de 2010 qui interdit à l'affouagiste de vendre le bois qui lui a été délivré, et l'évolution du Code forestier. Tous ces éléments sont des facteurs qui ont fait évoluer la pratique de l'affouage, mais elles ont aussi permis à la filière bois énergie de se développer et de s'organiser.



Pour notre commune la baisse du nombre d'affouagistes conduira à trouver une destination de l'excédent de bois de chauffage via des professionnels, cela nous permettra de maintenir une valorisation de nos bois et aussi de conserver le rythme de renouvellement de notre forêt.

Didier BESSON

Don du sang : un acte civique

Le don du sang du jeudi 26 juillet a permis de réaliser 57 poches (44 en 2017).

66 donneurs (51 en 2017) se sont mobilisés en ce jeudi après-midi dont 7 nouveaux donneurs (6 en 2017) et parmi ceux-ci, deux jeunes filles se sont senties concernées par cette action alors qu'elles venaient juste d'avoir leurs 18 ans, âge légal pour un premier don : Léna Gros et Nadia De Costier.

Bel exemple d'acte de civisme et d'engagement !



Léna GROS



Nadia DE COSTIER

Rencontre santé : nouvelle action proposée par la mutualité française.

Après l'action « Marcher pour renouer », la mutualité française, via Cyrielle Fauvey, propose une nouvelle action :

« Votre santé sur mesure ».

Le foyer rural de Crançot-Hauteroche, en partenariat avec Granges Randonnée, le club des deux fontaines de Mirebel et le foyer rural de Briod ont répondu favorablement à cette proposition.

C'est ainsi que le vendredi 22 mars, de 14h à 17h, à la salle polyvalente de Crançot-Hauteroche, les personnes de plus de 60 ans pourront venir rencon-

trer, gratuitement, des professionnels pour tester, mesurer ou recevoir des conseils sur :

- ◆ Leur glycémie, leur tension, leur nutrition, l'activité physique...
- ◆ Leur audition (test individuel et temps collectif autour d'une exposition...)
- ◆ Leur vue (temps individualisé de 15 minutes puis temps collectif autour d'une exposition)...

Un espace convivial sera organisé (jeux de cartes, boissons,...) pour faciliter l'attente.

Toute personne intéressée par cet après-midi doit se faire connaître très rapidement en contactant : Marcel Santonna pour Mirebel, Danièle Grevillet pour Granges, Eliane Marillier pour Briod et Noëlle Ballet pour Crançot.

N'hésitez pas à les contacter !

Seules les 30 premières inscrites pourront participer. Une liste complémentaire sera réalisée, si besoin.

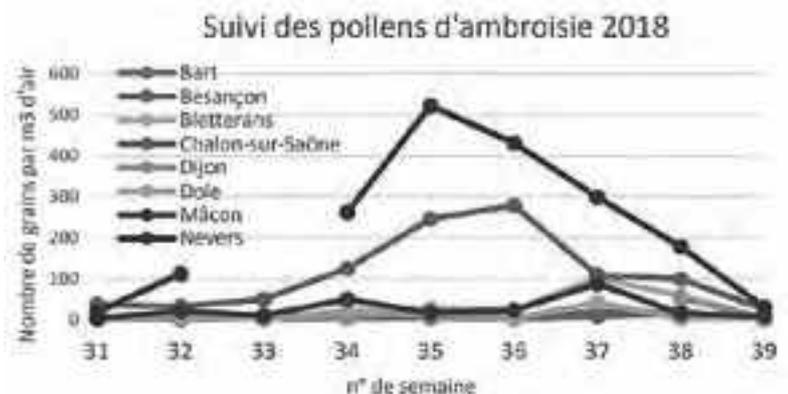
Lutte contre l'Ambroisie à feuilles d'armoïse : vos référents



L'Ambroisie est une espèce invasive dont le pollen est particulièrement allergisant. Il suffit de quelques grains de pollen par mètre cube d'air pour que les symptômes apparaissent : rhinite, conjonctivite, asthme, urticaire...

Un article avait déjà été rédigé dans l'Echo de Hauteroche n°2 où nous vous expliquons comment la reconnaître, les méthodes de prévention et les localisations connues sur notre commune.

D'après le bilan de la saison 2018 de lutte contre l'ambroisie de la Communauté de Commune Bresse-Haute Seille, les efforts engagés par tous les acteurs de la lutte ont permis de limiter la présence de pollen dans l'air ambiant. En effet, le niveau 2 d'alerte (niveau « faible ») n'a été atteint qu'une semaine sur la saison. Etant donné que nous dénombrons un grand nombre de foyers d'ambroisie sur notre collectivité (436 localisations début 2018), ce résultat est appréciable.



L'arrêté préfectoral du 23 juin 2014 demande à ce que chaque commune dispose d'un ou plusieurs référents dont le rôle est de repérer la présence de cette espèce, participer à sa surveillance et informer les citoyens des mesures à mettre en œuvre pour prévenir l'apparition de ces espèces ou pour lutter contre leur prolifération.

C'est ainsi que **Michèle Gonzy pour Granges-sur-Baume (m.gonzy@wanadoo.fr)** et **Anaïs Mottet pour Mirebel et Crançot (06 30 34 45 52)** ont été nommées référentes sur la commune de Hauteroche. N'hésitez pas à les contacter en cas d'observations ou même de doutes. Des plaquettes d'informations sont disponibles également en mairie.

Plus d'informations :

www.bourgogne-franche-comte.ars.sante.fr

<http://www.fredonfc.com>



Journée citoyenne 2019

La date officielle de la « Journée citoyenne » est le samedi 25 mai 2019.

Téléthon 2018 :

un **engagement toujours aussi fort**

du foyer rural de Crançot-Hauteroche

Ce samedi 8 décembre, de 10h à 16h30, le foyer rural a proposé des activités variées à la salle polyvalente de Crançot :

Ventes diverses :

- ◆ Gâteaux réalisés par les adhérents du foyer.
- ◆ Morbiflette à emporter ou à consommer sur place, confectionnée par Dominique Ryon, bénévole accompagné d'une bonne quinzaine de personnes pour l'épluchage des pommes de terre.
- ◆ Crêpes, entrant dans le défi fixé par les organisateurs du téléthon et consistant à réaliser un maximum de crêpes au plan national (1 million de crêpes).
- ◆ Buvette dont un vin chaud particulièrement apprécié.

Deux marches organisées :

- ◆ Le matin, par le club de marche « Granges-Rando » partenaire du foyer rural.
- ◆ L'après-midi, par le foyer rural de Crançot.

Des ateliers :

- ◆ Décoration de boules de Noël.
- ◆ Chaîne de solidarité en trombones.
- ◆ Sécurité routière piétonnière grâce au matériel prêté par la DDT.
- ◆ Jeux pour les enfants.
- ◆ Puzzle géant à La Carriade.

Accueil des vététistes de club de Conliège avec remise d'une enveloppe, don du foyer.

La Présidente remercie les membres du foyer et les adhérents pour leur engagement ainsi que tous les partenaires qui ont contribué à la réussite de cette journée, notamment sur la partie logistique et organisationnelle : la commune de Hauteroche, La Carriade, Granges-Rando ainsi que les généreux donateurs que sont :

L'étable gourmande à Crançot, pour la confection d'une soupe offerte aux marcheurs et vététistes.

Monts et Terroirs à Vevy, pour le fromage.

Relais Dis à Lons, pour les lardons.

Cran Shop à Crançot, pour les pommes de terre.

La boulangerie-pâtisserie Petit à Crançot, pour le pain.

Le primeur Didier Fumey à Mont sur Monnet, pour les oignons.

La fromagerie Poulet à Granges-sur-Baume, pour la crème et le lait.

Les établissements Pernet à Pont du Navoy, pour le vin chaud.

Fidèle à ses objectifs, le foyer rural, par cet engagement contribue à toujours mieux fédérer.

Grâce à la mobilisation de tous les acteurs, 1500€ ont été remis à AFM-TELETHON.

AFMTELETHON
INNOVER POUR GUERIR



A la découverte de la **Taillanderie** de **Nans-sous-Sainte-Anne**

52 adultes et 7 enfants ont apprécié les explications et les démonstrations du guide, sur la fabrication des nombreux outils et en particulier de faux.

L'installation hydraulique, toujours en fonctionnement, avec les grandes roues à augets en a impressionné plus d'un.

Ce monument historique étant situé à proximité de la source du Lizon, le groupe a tout naturellement terminé sa sortie par une balade sur ce site magnifique d'autant que le soleil était au rendez-vous.

Cette première sortie de la saison, du foyer rural de Crançot-Hauteroche, sera suivie, le 21 février, de la visite, entre autres, du théâtre de Lons.



Et si l'on **parlait Foyer rural...**

La saison 2018/2019, avec ses 178 adhérents, parmi lesquels une trentaine participe à 2 ou 3 voire 4 activités différentes, attire toujours autant d'émules.

| HEBDOMADAIRES | MENSUELLES ET/OU PONCTUELLES |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <p>Gym adultes (4 séances)</p> <p>Gym enfants (3 groupes)</p> <p>Club échecs (2 groupes : adultes et enfants/ado)</p> <p>Club temps libre (jeudi)</p> <p>Club théâtre (2 groupes : adultes et enfants/ado)</p> <p>Club marche (mardi)</p> | <p>Club Nature (chaque premier samedi du mois)**</p> <p>Sorties culturelles (3 programmations : 22 octobre : musée de la taillanderie, 19 février : théâtre et musée des Beaux-Arts à Lons, 15 avril : apothicairerie et prison royale à Saint-Amour)</p> <p>Puces puéricultures (10 novembre 2018)</p> <p>Téléthon (8 décembre 2018)</p> <p>Repas de la Saint Valentin (16 février 2019)</p> <p>Rencontre Santé (22 mars 2019 : CF article)</p> <p>Représentations de théâtre (26-27-28 avril 2019)</p> <p>Journée citoyenne (25 mai 2019)</p> <p>Gala gym (29 juin 2019)</p> <p>Don du sang (juillet 2019)</p> |



Ce calendrier permet de proposer, quasiment chaque mois, une activité particulière, selon les centres d'intérêt. Le foyer répond ainsi à un de ses objectifs : contribuer à créer du lien social et intergénérationnel et participer à la mise en place d'une dynamique sur le territoire de Hauteroche.

**Les prochaines dates et thèmes des sorties du club nature :

Samedi 5 janvier : sortie adulte/enfant : Tichodrome et ligneux pour les adultes, Tichodrome et paysage pour les enfants (Reculée de Baumeles-messieurs)

Samedi 9 février : sortie adultes/enfants, les oiseaux d'hiver (Lac de Châlain)

Samedi 23 mars : sortie enfant, le retour des hirondelles

Samedi 27 avril : sortie enfant, découverte des fleurs sauvage

Samedi 25 mai : sortie adultes/enfant, libellule et vie autour des étangs (Crotenay)

Les rendez-vous sont toujours à 14h à la Carriade, un co-voiturage sera mis en place pour les sorties extérieures à Crançot)

Deuxième et troisième sorties du Club Nature

Ils étaient nombreux lors de la deuxième sortie de ce nouveau club nature du foyer rural de Crançot-Hauteroche organisée par Laure Dupont et dont l'objectif fut : « A la découverte des traces d'animaux: recherche, reconnaissance, moulage d'empreintes. La première sortie en octobre portait sur la reconnaissance des arbres.

Ce club permet aux petits et grands d'apprendre, en s'amusant, à reconnaître la faune et la flore dans son environnement tels des explorateurs et enquêteurs. C'est aussi l'occasion de parler du respect de la nature et de mettre en place des actions.

La sortie du 1^{er} décembre, de 14h à 17h, a porté sur les décorations vertes de Noël avec récolte de matériaux trouvés dans la nature et réalisation de décorations.

Gageons que ces thèmes attirent toujours autant de participants !

Pour rappel, une sortie est programmée chaque premier samedi du mois, de 14 à 17h, avec des thèmes variés.

S'adresser à Laure Dupont : 07 81 65 33 36



Repas des bénévoles

Le traditionnel repas des Bénévoles du foyer rural s'est déroulé le vendredi 19 octobre.

Outre ce temps de convivialité apprécié, c'est l'occasion, pour la présidente, de remercier tous ceux qui s'investissent dans le fonctionnement du foyer de façon régulière et/ou ponctuelle. Sans les bénévoles, le foyer ne pourrait pas offrir toutes les actions présentées par ailleurs.

Nous souhaitons pouvoir compter encore et toujours sur eux !



Puces puéricultures : une fréquentation en baisse



Les exposants étaient bien présents lors des puces puéricultures du samedi 10 novembre.

En revanche, les visiteurs et acheteurs ont fait défaut et ont boudé les stands de vêtements.

Seuls ceux qui avaient des jouets ou objets de puériculture sont repartis plutôt satisfaits.



Coté **chasse**

Drôles de bêtes :

Lors d'une battue organisée à Crançot, une compagnie de sangliers est mise sur pieds poussée par les chiens. La menée se rapproche, les branches craquent soudain apparaît un animal hors du commun, un jeune sanglier blanc dit « albinos ». Ce mâle d'une trentaine de kilos sera prélevé.

En fin de battue, un autre posté en amont aura lui, identifié 2 jeunes sangliers albinos dans cette même compagnie. Ces tirs de sélection sont à encourager pour garder des races pures sur la faune sauvage.



Comment agir en cas de collision avec un gibier ?

Peut-on conserver un animal accidenté ?

En premier lieu, l'automobiliste doit savoir qu'il peut conserver le grand gibier tué accidentellement lors de la collision, quelle que soit la période de l'année. Il doit néanmoins, préalablement au transport de cet animal, avoir prévenu la gendarmerie ou la police. Il ne pourra pas céder le gibier à un tiers. S'il s'agit d'un petit gibier, il doit le laisser sur place.

Que dit la loi en ce qui concerne les réparations des dommages ?

En cas de dommages matériels : si l'automobiliste est assuré « tous risques », son assurance pourrapprendre en charge les frais de réparation (dans les conditions précisées par sa police d'assurance), mais s'il est assuré « au tiers », ses frais malheureusement pour lui ne seront pas remboursés.

En cas de blessures corporelles, le fonds de garantie des assurances prend en charge les dommages.

Qui est responsable ?

La loi dit qu'un animal sauvage n'appartient à personne, qu'il n'a pas de maître et qu'il n'y a pas de responsabilité de l'association de chasse, ou de tout autre personne morale ou physique dans l'accident.

Le président ACCA Crançot,
MOUREY Pierre-Baptiste.

Vergers de sauvegarde : une **activité** très **fédérative**



La réalisation des trous, en vue de la plantation des arbres par les enfants de l'école, des résidents de l'APEI et des jeunes du centre de loisirs, a mobilisé un nombre certain de personnes.

Les quatre classes de l'école élémentaire ont planté un arbre et des petits fruitiers (cassis et groseilles à maquereau). Trois de ces classes en ont profité pour bénéficier d'une petite découverte des arbres et de leurs fruits en forêt. L'APEI et le Centre de loisirs ont également planté leur arbre et planté des Casseilles.

Tout cela s'est déroulé entre vendredi 9 novembre et le mercredi 14 novembre.

Les classes de maternelle interviendront, elles aussi, au printemps, pour planter leur arbre et découvrir la vie des abeilles.



TRAVAUX :

STEP :

De gros travaux d'entretien concernant la station d'épuration de Crançot étaient envisagés pour un fonctionnement optimum de celle-ci.

En effet les trois bassins de décantation étaient recouverts d'une épaisse couche de boue dont profitaient les roseaux plantés, mais colmatait et empêchait la filtration des matières par les couches inférieures, sable et graviers. Les travaux consistaient donc à l'évacuation des boues et des sables pollués.

Des analyses obligatoires avant travaux

démontraient la présence de cuivre dans les boues des deux premiers bassins et en interdisait leur épandage et aucune autre solution de traitement nous était proposée par les services dirigeants.

Seul le troisième bassin non pollué a subi une rénovation totale.

Un plan d'épandage strict après étude de sol sur une exploitation du village a permis d'évacuer les 90 tonnes de matières et de pouvoir reconstituer ce dernier bassin de filtration.

Une autre opération sur les autres bassins de tête sera étudiée et reconduite

l'année prochaine après demande de subvention.

Des analyses complémentaires en cours dans chaque quartier du village permettront peut-être de trouver l'origine de cette pollution au cuivre et d'y remédier rapidement.

Affaire à suivre...



Travaux station épuration



Travaux station épuration

Travaux de voirie :

Les travaux rue du levant et impasse du levant se sont déroulés cet automne dans de bonnes conditions climatiques.

Après création de réseaux d'eaux pluviales, le tapis d'enrobé a recouvert ces 2 rues pour le compte de la CCBHS.

L'ensemble de ce quartier est donc

renové à la satisfaction des riverains, tous compréhensifs pendant les travaux, merci à eux.

Place des écoles :

La dernière partie de cette place a également été reprise, reste le traçage au sol à réaliser pour la sécurité des écoliers se rendant à l'école.

Logement de l'école :

Après un arrêt depuis la saison estivale, les employés municipaux vont reprendre la réfection de ce logement, peinture, sol, éclairage, afin de le proposer à la location.

Des demandes existent déjà.



Travaux rue du Levant



Travaux place de l'église

Granges-sur-Baume, vitrine touristique de Hauteroche



Le Maire Délégué
de Granges-sur-Baume,
Christian NOIR

Madame, Monsieur,

L'année 2018 se termine, elle nous aura fait connaître une sécheresse record, mais heureusement sans coupure d'eau, ce qui n'a pas été le cas pour toutes les communes du Jura.

Ce fut une année riche en travaux et réalisations diverses. Un nouveau point de vue sur le parking de Jurafaune et un nouveau garde corps sur la partie basse du belvédère ont été commandés et réalisés par la Communauté de Communes. L'aménagement de la place se termine. Celui-ci permet une meilleure organisation du stationnement et sécurise la circulation des piétons comme celle des véhicules. Une aire de jeux, implantée prochainement sous les tilleuls, offrira un espace ludique aux enfants.

Un dysfonctionnement de la lagune, dû à une mauvaise mise en œuvre initiale récemment constatée, a nécessité de coûteux travaux de réfection.

À mon grand regret nous avons constaté un nombre d'impayés record sur la taxe d'assainissement : 2700 € au 1^{er} octobre 2018. Je vous rappelle que le budget doit s'équilibrer uniquement avec le montant des taxes reçues. Chacun doit être conscient que la citoyenneté dans ce domaine de compétence qui fait partie de notre confort de vie doit être exemplaire.

La commune de Hauteroche bénéficiera de l'inscription du territoire aux Grands Sites de France et je m'en réjouis. Il s'agit d'un avantage non négligeable pour le développement de nos activités touristiques, artisanales et commerciales ainsi que pour les possibilités d'aménagement.

Je reste convaincu qu'il est préférable de s'unir pour être plus performants et avoir des capacités de financement et d'investissement suffisantes, plutôt que de tenter de survivre dans l'isolement, sachant que demain, la ruralité sera sacrifiée au profit des métropoles. C'est pourquoi, nous nous devons d'être réactifs sur l'aménagement de notre territoire, ce qui ne veut pas dire que nous ne restions pas vigilants et respectueux de notre environnement et de notre patrimoine. Restons ouverts en évitant de succomber aveuglément au chant des sirènes, quelle que soit la vérité vers laquelle elles prétendent nous attirer.

Nous avons le devoir de préserver le passé mais aussi d'envisager l'avenir, car, ainsi que le disait Émile de Girardin, « gouverner c'est prévoir » ! Soyons donc prévoyants en anticipant d'un futur que nous construirons ensemble, un futur que je souhaite équitable et bénéfique pour chacun d'entre nous. C'est pourquoi je m'associe à l'ensemble du conseil communal pour vous présenter mes vœux les meilleurs pour 2019.

Calendrier 2019 des Associations

| Dates | Animations | Organisateurs |
|------------------------------------------|-------------------|---------------------|
| 20 janvier | Après- midi jeux | Festi'Granges |
| 2^{ème} quinzaine Février | Belote | Foyer Rural Granges |
| 2 mars | Soirée fondue | Festi'Granges |
| 6 juillet | Feu de la St Jean | Festi'Granges |
| 18 août | Repas champêtre | Foyer Rural Granges |

Soirées « livres » organisées par Festi'Granges, une fois tous les 2 mois.

Aménagement de la place



Place de Granges-sur-Baume

après travaux :

Les travaux de la place se terminent. Elle est prête à accueillir, en toute sécurité, les habitants et les touristes. De plus, nous dit-on « elle est esthétiquement réussie ».



Edito du maire déléguée

Une question est dans bien des esprits : quel environnement voulons-nous demain pour les générations futures ? La responsabilité incombe à chacun d'entre nous aujourd'hui, et pas uniquement aux élus.

A ce titre, l'exposition d'une jeune lycéenne, à la Mairie de MIREBEL, le week-end des 27 et 28 octobre, est réconfortante. Certains jeunes, dommage pas tous, ont conscience que le premier geste consiste à ne pas jeter dans la nature ses débris et mégots de cigarettes. Est-il si difficile de garder avec soi son emballage vide, pour le jeter à la maison dans la poubelle adéquate ? De même pour les mégots : un cendrier individuel est-il si coûteux par rapport à un paquet de cigarettes ?



La commune de MIREBEL, avait fait le choix de retirer les poubelles de l'espace public, considérant que les employés communaux n'avaient pas à trier les poubelles des autres. Il devient urgent que les jeunes et moins jeunes aient cette conscience de respecter la nature. Trop souvent il est retrouvé des emballages vides sur le terrain de jeu « rue du Couchant » et que dire des pots et fleurs en plastique retrouvés au cimetière dans les déchets végétaux...

L'écologie, c'est le respect de la nature et de l'homme qui en est dépendant. La terre survivra à l'homme mais l'humain survivra-t-il ? Des civilisations très avancées ont disparues avant nous. Il est encore temps, peut-être, de se poser les questions essentielles à la protection de notre environnement et

de la nature dans son ensemble. A chacune et à chacun de s'interroger en conscience sur les sujets brûlants qui s'offrent à nous. Laisserons-nous la finance nous dicter nos choix sous prétexte de développement durable ?

Osons faire confiance en l'Esprit de l'Homme, et des citoyens, et que la fête des Lumières, qui était à l'origine de Noël, nous éclaire.

**Marie-Madeleine
PERRARD**
Maire Déléguée



Infos pratiques



Rappel du ramassage des poubelles :

**A partir de midi,
tous les vendredis pour le bac gris
et tous les 15 jours même heure
pour le bac bleu en semaine impaire.**

Club les **2 fontaines**

C'est toujours avec un réel plaisir que le club les 2 fontaines se réunit le jeudi après-midi, sans interruption pendant l'été.

Cette année, nous nous sommes retrouvés, en juillet, au bord du lac de Besain. Installés à la fraîcheur des arbres, nous avons partagé notre pique-nique et fait griller nos côtelettes, saucisses... au barbecue allumé pour l'occasion.

Nous sommes toujours une trentaine d'adhérents.

Par ailleurs, nous avons reçu nos amis de Publy, La Marre et Le Fied pour un après-midi jeux et participé au repas inter-club du 1er plateau, au restaurant à Clairvaux.

L'Assemblée Générale fixée le 8 novembre a été suivie de notre traditionnel repas choucroute.

Nous sommes ouverts à toutes activités.



Valorisation du patrimoine naturel de la **Combe d'Ain**

Le 07 juillet dernier, une douzaine de personnes ont participé à la sortie nature organisée en partenariat avec la Fédération des Chasseurs du Jura. L'objectif de la sortie était de découvrir les particularités géologiques et écologiques du site, propriété de la FDCJ. Nous avons notamment pu observer la gentiane pneumonanthe qui permet à un petit papillon protégé au niveau national « l'Azuré des mouillères » de réaliser son cycle de vie. La FDCJ a également présenté le projet de réhabilitation de prairies sur les parcelles limitrophes. Les travaux de broyage des arbustes ainsi que des souches de l'ancienne plantation de pins auront lieu cet hiver.

Tous les participants ont mis en avant la richesse écologique de la vallée de la Combe d'Ain où se mélangent dans une mosaïque fine : zones humides, pelouses sèches, forêts... abritant des espèces floristiques et faunistiques protégées car menacées d'extinction.

C'est ainsi qu'un groupe de travail composé d'élus et d'habitants de Hauteroche s'est retrouvé le 17 octobre 2018 pour réfléchir à des propositions d'action pour sauvegarder ce site.

C'est donc l'association Patrimoine Historique de Mirebel, {le patrimoine naturel est également un patrimoine à préserver au même titre que le pa-

trimoine historique (château, cabanes de berger...)}, qui portera dans un premier temps le projet. Une commission spécifique au sein de l'association sera créée pour assurer un diagnostic écologique du site. Cette commission s'entourera de structures et personnes ressources compétentes. Dans un premier temps, l'étude portera sur les parcelles communales avant d'envisager une extension sur les parcelles privées. Le projet a été validé lors de la conférence communale du 06 novembre 2018. Toutes les personnes intéressées par ce projet sont les bienvenues et peuvent contacter Anaïs Mottet ou Cédric Fumey à Mirebel.



Carottage pour étude de sol



Papillon sauvegardé : azuré des Mouillères

PHM
PARTRIMOINE
HISTORIQUE
de MIREBEL



L'association PHM remercie les bienfaiteurs pour leurs aides financières et les bénévoles pour leur participation.

Projets

Consolidation de la Redoute
et de la citerne.



Réalisation d'un belvédère qui
offrira une magnifique vue
panoramique



Redoute

Manifestations estivales :

Les journées du patrimoine ont connu un beau succès : Concert, visites de l'église et des ruines du château. Réalisation de galettes et pizzas.

Le 21 juillet 2018, la PHM a accueilli l'association PICHEVEL. Une balade contée a eu lieu autour des ruines du château. Une dégustation de pizzas et galettes réalisées dans le four du youto a clôturé la manifestation.



Nettoyage, Entretien :

du site et des chemins ;
consolidation de la cabane.

Sentier botanique :

recensement des plantes ;
repositionnement des plaques



La PHM déplore les dégâts
que le site a subi suite
au non respect de certaines personnes.

Le bureau de la PHM

Exposition :

Comment va le monde ?



Le week-end du 27 et 28 octobre, Mathilde Gros, jeune étudiante en Terminale a réalisé une exposition à la mairie de Mirebel. Cette exposition dénommée « Comment va le monde » avait pour objectif de sensibiliser le grand public à son environnement et aux questions de civisme.

« Tout a commencé en vacances, par l'observation d'un musicien qui laissait toutes ses canettes derrière lui... »
Canettes, bouteilles plastiques, mégots de cigarettes...
62 photos « choc » prises durant ses vacances étaient exposées afin de faire prendre conscience de la fragilité de notre environnement.

Durant le week-end, environ 80 personnes sont venues découvrir ce travail qui sera présenté pour son examen du baccalauréat et le concours d'entrée pour intégrer l'Ecole Nationale Supérieure des Arts. A 15h, une animation était proposée aux visiteurs. Il s'agissait d'une danse contemporaine qui racontait la naissance et la mort de la planète Terre.

ACCA

Réflecteurs anticollision :

Début juillet, une soixantaine de réflecteurs ont été installés avec l'aide de la Fédération des Chasseurs du Jura le long de la RD 471, à la sortie de Mirebel en direction de Pont du Navoy. Ce dispositif dissuade les animaux sauvages de franchir la chaussée lors du passage d'un véhicule et ainsi limite le risque de collisions. Les piquets métalliques sont installés en parallèle de la route entre 0 et 2 mètres de la chaussée, tous les 20 mètres.

En France le nombre de collisions, par jour, impliquant un animal sauvage est estimé à 180. C'est donc une action qui vise à assurer la sécurité des automobilistes et de la faune !



Un prélèvement qui restera dans les mémoires :

Ce samedi 13 octobre 2018, une biche (femelle du cerf) a été prélevée dans le secteur « d'Entre Deux Champs ». Ce prélèvement a été attribué par les services préfectoraux et débattu lors d'une commission réunissant les différents acteurs du territoire (forestier, chasseurs, garde-chasse...). Bien qu'étant arrivé sur le secteur il y a seulement quelques années, le cerf peut, en cas de forte densité, créer des dégâts sylvicoles importants. C'est ainsi, pour garantir un bon équilibre sylvo-cynégétique, une première attribution a été faite sur la commune.

C'est René Pernet, doyen de l'ACCA, qui a prélevé cet animal de 126,5 kg !



Photos aériennes de...



Crancot



Granges-sur-Baume



Mirebel

L'écho de

HAUTEROUCHE

Crancot / Granges-sur-Baume / Mirebel

www.hauteroche39.fr

10 Route de Lons - 39570 Hauteroche - Tél. : 03 84 48 22 08